

Réacteurs nucléaires

[Traduction]

LA FONCTION PUBLIQUE

DEMANDE DE REPRISE DES NÉGOCIATIONS AVEC LES PILOTES EN GRÈVE À HALIFAX—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. J. M. Forrestall (Dartmouth-Halifax-Est): Monsieur l'Orateur, je veux moi aussi me prévaloir de l'article 43 du Règlement, ce que je fais rarement, pour demander la permission de proposer une motion au sujet de la pénurie d'énergie, plus particulièrement du transbordement de combustible d'un super-pétrolier à un plus petit navire dans le port de Halifax. Avec la permission de la Chambre et l'appui du député de Halifax-East Hants (M. McCleave), je propose donc:

Que l'on ordonne au gouvernement de prendre toutes les mesures nécessaires pour faire reprendre d'ici 48 heures les négociations entre les deux parties au différend relatif au contrat des pilotes de l'Atlantique.

M. l'Orateur: La motion exige le consentement unanime de la Chambre. Y consent-on à l'unanimité?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

● (1410)

LES TRANSPORTS AÉRIENS

L'APPEL DE L'ASSOCIATION DES CONSOMMATEURS AU SUJET DE LA HAUSSE DES TARIFS—DEMANDE DE DÉCISION DU CABINET—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Ray Hnatyshyn (Saskatoon-Biggar): Monsieur l'Orateur, je prends la parole en conformité des dispositions de l'article 43 du Règlement au sujet d'une affaire d'une pressante nécessité. L'Association des consommateurs du Canada a interjeté appel auprès du Cabinet contre la décision de la Commission canadienne des transports d'autoriser la majoration des taux de transport aérien sur les lignes intérieures. Puisque le gouvernement néglige ou refuse depuis longtemps de faire connaître sa décision, je propose, avec l'appui du député de Central Nova (M. MacKay):

Que la Chambre ordonne au gouvernement de prendre une décision relativement à l'appel de l'Association des consommateurs du Canada et de la communiquer à la Chambre par l'entremise du ministre des Transports avant que celle-ci ne s'ajourne pour les vacances ou le 31 juillet 1975 si l'ajournement a lieu plus tard.

M. l'Orateur: Cette motion, présentée aux termes de l'article 43 du Règlement requiert le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

L'ÉNERGIE

PROPOSITION D'ÉTUDE EN COMITÉ DES QUESTIONS DE SÉCURITÉ RELATIVES À L'UTILISATION DES RÉACTEURS CANDU—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Stuart Leggatt (New Westminster): Monsieur l'Orateur, j'invoque également l'article 43 du Règlement. On a dit aujourd'hui que le Canada participera à une étude sur

[M. l'Orateur.]

la possibilité de construire les réacteurs CANDU aux États-Unis, en échange de quoi il profitera des résultats des études intensives effectuées par les États-Unis dans le domaine de la sécurité. Vu la question des recherches du Canada sur la sécurité de son propre réacteur, j'aimerais proposer, appuyé par le député de Nickel Belt (M. Rodriguez):

Que la question de sécurité dans l'utilisation des réacteurs nucléaires CANDU soit renvoyée au comité permanent chargé des questions relatives à l'environnement.

M. l'Orateur: La motion requiert le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

LES TRANSPORTS

DEMANDE DE SUBVENTION À L'ÉGARD DU POISSON EXPÉDIÉ À L'OFFICE DE COMMERCIALISATION DU POISSON D'EAU DOUCE—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Dean Whiteway (Selkirk): Monsieur l'Orateur, j'invoque également l'article 43 du Règlement à propos d'une question urgente. Étant donné les problèmes critiques que connaissent les pêcheurs du Nord du Manitoba, je propose, appuyé par le député de Churchill (M. Smith):

Que le ministre des Transports fasse immédiatement le nécessaire pour mettre en vigueur un système de subventions (à la livre) pour tous les poissons envoyés à l'Office de commercialisation du poisson d'eau douce, au nord du 53^e parallèle de cette province.

M. l'Orateur: En vertu des dispositions de l'article 43 du Règlement, cette motion requiert le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

[Français]

LA CONSOMMATION

ON DEMANDE UNE ENQUÊTE SUR LE PRIX DU SUCRE—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Eudore Allard (Rimouski): Monsieur le président, en vertu des dispositions de l'article 43 du Règlement, je demande le consentement unanime de la Chambre pour présenter une motion relative à un problème important et urgent.

Compte tenu qu'aucun contrôle adéquat ne se fait sur le prix du sucre, et étant donné que les hausses et les baisses imprévisibles des prix de cette denrée sont de nature à laisser planer des doutes dans l'esprit de la population relativement au véritable rôle que doit jouer le gouvernement dans cette affaire, je propose appuyé par l'honorable député d'Abitibi (M. Laprise):